

Ethique et Déontologie

Charte Universitaire



Structure

Objectifs, Contenus et Enjeux

Cours 2

https://www.univusto.dz/site_divers/vrre/index.php?option=com_content&view=article&id=283&catid=122&Itemid=810&lang=enr

- La lecture de la charte (4/2010) universitaire permet d'établir les droits et les devoirs pour chacun des membres de cette communauté. Elle est une référence, guidant la vie universitaire. Siège des nouveaux savoirs, l'université est le berceau de l'évolution des sciences, de la technologie et de l'information. Ces transformations apportent des bienfaits mais soulèvent aussi des problèmes nouveaux. Si la science et la technologie ouvrent des possibilités extraordinaires, de nouvelles interrogations apparaissent tels les problèmes éthiques.

Présentation

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**CHARTRE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE
UNIVERSITAIRES**

Avril 2010

CHARTRE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE UNIVERSITAIRES PREAMBULE

- En moins de cinquante années après l'indépendance de notre pays, l'université Algérienne a connu une très forte croissance de l'ensemble de ses principaux indicateurs, comme le montrent le nombre d'établissements universitaires et leur répartition géographique, les effectifs étudiants et de diplômés, la diversification des filières de formation et l'activité de recherche scientifique.

Objectif

- « Émanation d'un large consensus universitaire, la charte d'éthique et de déontologie réaffirme des principes généraux issus de normes universelles ainsi que de valeurs propres à notre société, et qui doivent être le moteur de la démarche d'apprentissage et de mise en œuvre de l'éthique et de la déontologie universitaires. Elle doit donc représenter un **outil** de mobilisation et de référence rappelant les grands principes qui guident la vie universitaire et inspirent les codes de conduite et les règlements qui en découleront. »

Structure

- 3 parties
- 1 PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA CHARTE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE UNIVERSITAIRES
- 2 DROITS ET OBLIGATIONS
- 3 LES DROITS ET OBLIGATIONS DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

I PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA CHARTE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE UNIVERSITAIRES :

- 1. L'intégrité et l'honnêteté,
- 2. La liberté académique,
- 3. La responsabilité et la compétence,
- 4. Le respect mutuel,
- 5. L'exigence de vérité scientifique, d'objectivité et d'esprit critique,
- 6. L'équité,
- 7. Le respect des franchises universitaires,